



CDFA/CFPPA AGRICOLE DE LA GIRONDE
CENTRE DÉPARTEMENTAL DE FORMATION D'APPRENTIS
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES



BORDEAUX
GIRONDE

DIFFUSION :

Ensemble du personnel

Dossier suivi par : La Direction des centres

Objet : Entretiens Professionnels au titre de l'année 2020

Texte de référence : Note de service SG/SRH/SDCAR/2021-105

Date : Blanquefort, le 19/03/2021

NOTE DE SERVICE N°10 - 2020/2021

Entretiens Professionnels au titre de l'année 2020

DEPARTEMENT

<http://com.cdfacfp33.com>

La note de service citée en objet donne les instructions pour les entretiens professionnels au titre de l'année 2020 pour les personnels du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. En référence à ce texte et correspondance avec les indications des référentiels qualité, nous appliquons les procédures suivantes pour l'ensemble des personnels des centres :

Pour les personnels contractuels des centres (CDD et CDI) :

- ✓ Les entretiens sont réalisés par le supérieur hiérarchique direct. A ce titre, les responsables de site mèneront les entretiens avec les personnels d'entretien, administratifs et de vie scolaire attachés à leur site.
- ✓ Les entretiens des personnels administratifs et d'entretien départementaux seront réalisés par les chefs de services ou la direction
- ✓ Pour les formateurs, les entretiens seront menés par le Directeur des centres et Directeur Adjoint de l'EPL en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage selon le planning proposé en PJ.

Pour les personnels du Ministère, la démarche qualité nous impose de réaliser des entretiens annuels en parallèle des Rendez-Vous de carrières. Ils seront aussi réalisés par le Directeur des centres et Directeur Adjoint de l'EPL en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Une trame d'entretien à utiliser est proposée en annexe 1.

Pour les intervenants extérieurs (prestataires et vacataires), nous devons également mener des entretiens annuellement. Ils seront réalisés par les responsables de site ou les chefs des services, sous forme de bilan de la prestation réalisée.

Une trame d'entretien vous est proposée en annexe 2.

Pierre-Jean COMBALIER
Directeur Cfa/Cfppa



Luc DIAZ
Le Directeur Adjoint de l'EPL
de Bordeaux Gironde,
Chargé de la formation continue et
de l'apprentissage

